



## Personnels de l'éducation nationale:

# toutes et tous en grève mardi 19 mars

Depuis deux ans, le ministre Blanquer adossé à ses seules certitudes s'emploie à fragiliser tous les étages du système éducatif et à saper une juste égalité des droits que nous revendiquons pour tous nos élèves. Les conditions de la rentrée scolaire prochaine sont inacceptables. Toutes les classes de lycées seront à 35 élèves et plus. La dotation pour les collèges met en péril ceux du milieu rural. Dans les écoles, le dédoublement des effectifs en CP et CE1 de l'éducation prioritaire se fait en partie au détriment des effectifs des autres classes. Tout cela s'opère avec toujours plus d'emplois précaires, des attaques redoublées contre nos statuts et toujours plus de missions à assumer pour une Ecole qui rompt avec tout projet d'émancipation pour devenir une immense gare de triage chaque jour plus difficile à appréhender pour nos élèves les plus fragiles.

Les organisations syndicales : **SUD éducation, SnudiFO63, SNFOLC63, SpaseenFO63, SnpressFO63, SNUipp-FSU, SNES-FSU, SNEP-FSU, SNUEP-FSU, CGT educ'action revendiquent, pour l'École Publique, de la maternelle à l'université :**

- **Le maintien du statut de la fonction publique** contre le recours accru au contrat. Contre la casse du paritarisme, porte ouverte vers des affectations relevant du fait du prince. Contre la suppression des comités hygiène, santé et sécurité au travail (CHSCT)
- **L'abandon de la réforme du lycée et du baccalauréat** qui anticipe la sélection pour l'entrée dans l'enseignement supérieur, gonfle les effectifs des classes, supprime des postes et instaure une orientation toujours plus précoce quand le ministère supprime le service public de l'information et de l'orientation.
- **L'abandon du projet de loi Blanquer dit « école de la confiance »** qui porterait de lourdes régressions pour le système éducatif, les élèves et les personnels.

- *Non au projet d'Etablissements Publics des Savoirs Fondamentaux*, qui fusionnent écoles et collèges permettant ainsi de faire un pas vers un statut unique d'enseignants polyvalents premier et second degrés, en contradiction avec les statuts particuliers des enseignants.

- *Non aux tentatives d'imposer un devoir de réserve aux personnels* en usant d'une « obligation d'exemplarité » inscrite dans l'article 1 du texte voté au parlement. Le « devoir de réserve » n'existe pas, la liberté d'opinion du fonctionnaire est garantie par l'article 6 du statut actuel de la fonction publique (loi 83-634)

- *Non à la remise en cause de l'école maternelle publique !* Suppression de l'amendement qui transfère les missions relevant de l'école maternelle publique à des jardins d'enfants municipaux, intercommunaux ou gérés par des associations privées. Maintien de la spécificité de l'école maternelle et du rôle des directeur-trices.

- **L'abrogation de la loi ORE et de Parcoursup** qui organisent la sélection des étudiant-es par les universités elles-mêmes.
- **L'abandon de la réforme des lycées professionnels** qui conduit à moins d'école pour les élèves et va entraver leur poursuite d'études tout en rendant toujours plus complexe l'intervention des enseignants. Au final c'est le désengagement de l'Etat qui prévaut.
- **Des dotations globales horaires à la hauteur des besoins** dans tous les collèges et les lycées. La création de postes suffisants dans toutes les disciplines. L'arrêt du recours aux heures supplémentaires imposées aux personnels.
- **La création de postes de personnels de santé et sociaux.**
- **L'abandon des 16 suppressions de postes des personnels administratifs** dans l'académie et l'arrêt des projets de mutualisation des services entre les 3 académies de la région. Les académies doivent conserver toutes leurs missions et tous leurs personnels.
- **L'arrêt du recours perpétuel à l'emploi précaire** et la titularisation des personnels déjà employés.
- **L'abandon de la logique hiérarchique** qui mettrait les enseignants du premier degré sous la tutelle des principaux de collèges.
- **La réduction du nombre d'élèves** dans toutes les classes et du nombre d'étudiants dans tous les amphithéâtres.

**Avec l'ensemble du monde du travail nous revendiquons :**

- **Une augmentation générale des salaires, des pensions, des retraites et des minimas sociaux**
- **Le maintien du code des pensions, d'une retraite construite sur les cotisations sociales et la solidarité entre les générations.** Pour la retraite à 60 ans à taux plein. L'abandon du projet gouvernemental de retraite universelle par points. Contre toutes les décotes et tout système de retraite à points.

**Manifestation unitaire interprofessionnelle**  
**10H Place du 1<sup>er</sup> mai à Clermont-Ferrand**

Venez représenter votre établissement  
à l'**Assemblée Générale de grévistes**  
de l'Education nationale  
**Mardi 19 mars à 14H30 centre Jean Richepin salle 4**